

# Contrat de Rivière Haute-Sûre

Projet PACTE Haute-Sûre 003-WLL-2-3-001

Programme Interreg IV A «Grande Région»



## Réunion Bureau du Comité de Rivière Haute-Sûre

|                                |                           |                          |  |
|--------------------------------|---------------------------|--------------------------|--|
| <b>PROCES</b><br><b>VERBAL</b> | <b>DATE</b><br>29/06/2009 | <b>HEURE</b><br>9H A 11H | <b>LIEU</b><br>ESCH-SUR-SURE<br>MAISON DU PARC NATUREL |
|--------------------------------|---------------------------|--------------------------|--|

|                                    |   |   |  |
|------------------------------------|---|---|--|
| REUNION ORGANISEE PAR              | Coordinateur du Contrat de Rivière  |   |  |
| TYPE DE REUNION                    | Réunion ordinaire du Bureau du Comité de Rivière Haute-Sûre                   |   |  |
| ANIMATEUR                          | M. SCHMITZ Claude   |   |  |
| SECRETAIRE                         |   |   |  |
| PARTICIPANTS                       | M. KINTZELE Gilles<br>M. KRAUS Georges<br>M. GAASCH Marco<br>M. PAULY Charles | Commune d'Esch-sur-Sûre<br>Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre<br>Chambre d'Agriculture<br>Commune de Winseler |  |
| EXCUSES                            | M. KREMER Paul<br>M. NEU Jean-Pierre  | Administration des Eaux et Forêts –<br>Conservation de la Nature – Arr. Nord<br>Particulier                             |  |
| DOCUMENTS DISTRIBUES ET/OU ANNEXES | ✓ Ordre du jour<br>✓ Compte rendu du 25 février 2009                          |   |  |





## Rubriques à l'ordre du jour

[TEMPS IMPARTI]  
**5 MIN.**

[RUBRIQUE DE L'ORDRE DU JOUR]  
**VALIDATION DU COMPTE RENDU DU 25 FEVRIER 09 »**

[PRESENTATEUR]  
**M. SCHMITZ CLAUDE**

|  |  |
|--|--|
| <b>DISCUSSION</b>  |  |
| Aucune remarque supplémentaire concernant le compte rendu du 25 février 2009 n'a été formulée. |  |

[TEMPS IMPARTI]  
**15 MIN.**

[RUBRIQUE DE L'ORDRE DU JOUR]  
**DIVERS**

[PRESENTATEUR]  
**M. SCHMITZ CLAUDE**

|  |  |
|--|--|
| <b>DISCUSSION</b>  |  |
| <p>M. SCHMITZ Claude présente les dernières activités diverses en cours (cf. ordre du jour).</p> <p>Remarques formulées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appel d'offre concernant le monitoring :<br/>Le bureau demande au coordinateur de transmettre le cahier des charges à tous les membres du bureau. Le bureau propose également d'intégrer tous les acteurs concernés à ce projet.</li> <li>M. SCHMITZ Claude explique que le cahier des charges prévoit la mise en place d'un comité de suivi, auquel peuvent participer tous les acteurs intéressés au projet.</li> <li>- Ecopagayleur :<br/>Le bureau estime que la réalisation de ce projet comporte le risque de rendre trop attractif l'activité du canoë / kayak sur le lac de la Haute-Sûre, avec un impact probable sur la qualité du milieu et de l'eau.<br/>Le bureau propose d'élaborer un concept pour la région de l'eau, décrivant les activités à développer. En effet, les acteurs sur le terrain nécessitent une base de travail, afin de pouvoir avancer dans certains projets.</li> <li>- Carafe d'eau :<br/>M. KINTZELE Gilles avait proposé de lancer une projet 'Carafe d'eau' dans les restaurants de la région.<br/>Le Bureau estime que l'idée en soi est intéressante et réalisable. Le coordinateur fait remarquer qu'il faudra trouver un moyen pour valoriser l'eau du robinet dans les restaurants, sans pour autant priver les restaurateurs des recettes issues de la vente de boissons en bouteille.<br/>Ainsi, on a proposé un menu du jour « eau », qui propose de l'eau à volonté à l'achat d'un menu.<br/>Une autre proposition consiste à combiner une carafe d'eau gratuite avec l'achat d'une bouteille de vin.<br/>Enfin, mettre à disposition des clients des hotels une carafe dans la chambre.<br/>Dans tous les cas, un dépliant d'information devra expliquer le but de l'action et informer les gens sur la qualité et la provenance de l'eau du robinet.<br/>Il est même envisageable de soutenir les restaurateurs dans le contrôle et l'amélioration de leur tuyauterie, afin de garantir une bonne qualité de l'eau.</li> </ul> |  |

| MESURES A PRENDRE  | PERSONNE RESPONSABLE | DELAI A RESPECTER |
|--|----------------------|-------------------|
| ✓ Transmettre le cahier des charges du projet 'Monitoring' aux membres du bureau | M. Claude SCHMITZ    | Fait le 2/07/09   |





[TEMPS IMPARTI]  
**45 MIN.**

[RUBRIQUE DE L'ORDRE DU JOUR]  
**COMMUNICATION ET PRESENTATION DU CR**

[PRESENTATEUR]  
**M. CLAUDE SCHMITZ**

| DISCUSSION  |
|---|
| <p>M. SCHMITZ Claude présente les activités de communication du CR (cf. ordre du jour) :</p> <p>Remarques formulées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépliant pesticides / Série pesticides :           <p>M. GAASCH Marco suggère de tempérer les articles sur les pesticides. M. SCHMITZ Claude explique que le dépliant sera distribué à tous les ménages, combiné avec un appel au citoyens de remettre leurs restes de pesticides à la « SuperDrecksKescht ».</p> </li> <li>- Séminaire / Journée d'information sur les pesticides           <p>M. SCHMITZ Claude explique que cette journée d'information s'axera sur la thématique de la manipulation et du stockage correct des pesticides au sein des entreprises agricoles. La journée d'information se tiendra au mieux chez une agriculteurs volontaire, pour souligner le côté pragmatique de l'action.</p> <p>M. GAASCH Marco propose de prendre contact avec M. Steichen de la Chambre d'agriculture. Le bureau propose d'organiser cette journée d'information pour mi-septembre et suggère également de préciser, dans le cadre de cette campagne, que des actions sont aussi prévus pour les particuliers et les communes.</p> </li> <li>- Avis sur les plans de gestions DCE           <p>Compte tenu qu'à l'heure de cette réunion, le bureau ne disposait pas des documents définitifs, l'avis du Contrat de Rivière sur les plans de gestions à été reporté. Le coordinateur se charge de transmettre les documents, ainsi qu'une proposition d'avis au bureau du CRHS.</p> </li> <li>- Site internet et rollup CR du Luxembourg           <p>M. SCHMITZ Claude annonce, que les Contrats de Rivière de Luxembourg profiteront à l'avenir d'un portail des contrats de rivière sous l'adresse : <a href="http://www.flusspartnerschaften.lu">www.flusspartnerschaften.lu</a>. Un rollup de présentation unique pour les CR a également été réalisé.</p> </li> </ul> |

| MESURES A PRENDRE   | PERSONNE RESPONSABLE | DELAI A RESPECTER |
|---|----------------------|-------------------|
| ✓ Transmettre le documents relatifs au plan de gestion de l'AGE aux membres du bureau | M. Claude SCHMITZ    | Fait le 2/07/09   |

[TEMPS IMPARTI]  
**30 MIN.**

[RUBRIQUE DE L'ORDRE DU JOUR]  
**ACTIONS EN COURS**

[PRESENTATEUR]  
**M. SCHMITZ CLAUDE**

| DISCUSSION  |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Journal SYNERGIE :           <p>Le coordinateur et le bureau sont d'accord sur le fait que le journal SYNERGIE doit être amélioré au niveau de la qualité (qualité photo, structuration...). Le bureau propose de préparer une lettre reprenant la demande d'amélioration de la part du Contrat de Rivière et de la transmettre au responsable de LEADER.</p> <p>Le Contrat de Rivière contribuera à l'édition de septembre, après quoi, une décision de participation, resp. de non participation sera prise.</p> <p>Le bureau propose au coordinateur de préparer un article sur l'inauguration de 'TENQY' à Harlange et un article sur les « Projektwochen Naturpark » dans l'école de Harlange.</p> </li> <li>- Loscht op Natur :           <p>La prochaine édition de la série « Loscht op Natur » est en cours d'élaboration. Le bureau a transmis ses corrections au coordinateur.</p> </li> <li>- TENQY :</li> </ul> |





Les initiateurs procèdent à l'évaluation du projet TENQY durant les vacances d'été.

- Rencontre Comité transfrontalier :

Une rencontre du comité transfrontalier est prévue pour septembre. Thèmes à discuter entre autres : exposition sur l'eau, présentation des actions de part et d'autre de la frontière, exportation de TENQY en Wallonie...

| MESURES A PRENDRE  | PERSONNE RESPONSABLE | DELAI A RESPECTER |
|--|----------------------|-------------------|
| ✓ Transmettre le cahier des charges du projet 'Monitoring' aux membres du bureau | M. Claude SCHMITZ    | Fait le 2/07/09   |
| ✓ Proposer une date pour la rencontre avec le comité transfrontalier             | M. SCHMITZ Claude    | Août 2009         |
| ✓ Ecrire une lettre au responsable LEADER concernant le journal SYNERGIE         | M. SCHMITZ Claude    | Septembre 2009    |

## Clôture de la réunion

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION | A définir  |
| REALISATION DU COMPTE RENDU          | M. SCHMITZ Claude  |
| DATE LIMITE POUR CORRECTIONS         | Endéans les deux semaines après réception du compte rendu. |